



MEMO Pratique

Pour s'engager en compétition internationale poney



Pré-requis pour effectuer une demande de participation en compétition internationale poney sur le site internet www.ffe.com rubrique FFECompét :

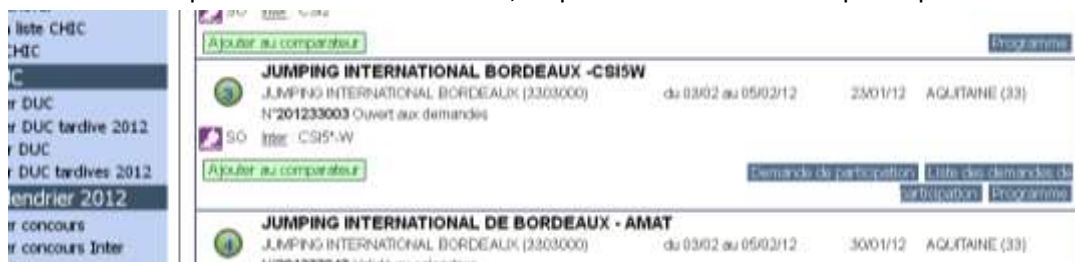
- ✓ Etre détenteur d'un compte engageur FFECompét (chaque club en possède un ; pour les particuliers, cliquer sur Ouvrir un compte en haut à droite, licence à jour Obligatoire)



- ✓ Avoir enregistré un numéro FEI cavalier et poney pour le millésime en cours sur FFECOMPET-Enregistrement FEI (et un passeport à jour pour les demandes à l'étranger)

Etape 1 : S'identifier sur son compte engageur FFECompét

Etape 2 : Dans la rubrique « recherche concours », cliquez sur « demande de participation »



Etape 3 : La sélection positive ou négative vous est communiquée par e-mail à la date de clôture des sélections. Elle est également visible dans la rubrique « recherche concours » ; « Liste des sélections ».

Etape 4 : Pour les internationaux en France, vous devez engager (Via écran « mes demandes »), ce qui implique le prélèvement du montant de l'engagement.

Pour les internationaux à l'étranger, le règlement de l'engagement s'effectue sur place (n'oubliez pas de demander des factures).

ATTENTION :

- ✓ **Bien respecter les dates de clôture** (tout retard entraîne des pénalités).
- ✓ Toutes les informations pratiques sur le concours sont mentionnées dans le programme.
- ✓ **Pour les compétitions à l'étranger**, si vous ne concourez pas, il faut informer la FFE rapidement car à la date des **engagements définitifs**, la FFE envoie la liste des cavaliers qui ont fait leur demande et qui sont sélectionnés aux organisateurs du concours. **CECI A VALEUR D'ENGAGEMENT** et selon le règlement FEI, l'organisateur est en droit de conserver une compensation financière. (Rappel Rgt Gal Art 5-8-N)